

Veille de l'Observatoire
numéro 35 (octobre 2007)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Projet de loi visant à améliorer le régime des certificats de sécurité
2. Rapport annuel de Citoyenneté et Immigration Canada 2007
3. Conclusion de la consultation publique sur la planification des niveaux d'immigration
4. Bilan du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009
5. La Nouvelle-Écosse adopte un plan d'action visant à améliorer le processus de règlement des plaintes émises par des Autochtones en matière de droits de la personne
6. France : Rapport sur l'égalité des chances et la diversité sociale dans l'enseignement supérieur
7. Grande-Bretagne : Rapport sur l'impact économique et fiscal de l'immigration
8. Europe : Un rapport sur l'intégration des immigrants accorde une bonne note au Canada
9. Entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains
10. L'ONU demande un ferme engagement de la France pour promouvoir la non-discrimination
11. La population mondiale est favorable à la globalisation économique, mais craint l'immigration
12. Communautés musulmanes en Europe: recommandations pour l'établissement d'un dialogue constructif
13. États-Unis: Impacts du durcissement des politiques d'immigration sur les enfants dont les parents sont en situation illégale
14. Rapport sur les réfugiés palestiniens au Liban

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Projet de loi visant à améliorer le régime des certificats de sécurité

Le **gouvernement du Canada** a récemment déposé un nouveau projet de loi visant à améliorer le régime des certificats de sécurité. Le projet de loi C-3 (http://www2.parl.gc.ca/content/hoc/Bills/392/Government/C-3/C-3_1/C-3_1.PDF), qui fait suite à une décision de la Cour suprême du Canada rendue en février 2007, vise à « protéger la sécurité de la population et la sécurité nationale ainsi qu'à défendre les droits et libertés de tous les citoyens canadiens ». Selon le gouvernement, les certificats de sécurité demeurent un outil important pour protéger le Canada de la menace terroriste. Toutefois, des modifications doivent être apportées afin de mieux protéger les droits et libertés. Ainsi, on prévoit, par exemple, la nomination de défenseurs chargés de représenter et de protéger les intérêts des personnes visées par un certificat de sécurité.

Plusieurs organismes de défense des droits se sont montrés critiques face au projet de loi. Le **Conseil canadien pour les réfugiés** et la **Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles** (<http://www.ccrweb.ca/fra/media/communi/22oct07.htm>) ont demandé au Parlement canadien de rejeter le nouveau projet de loi, susceptible de perpétuer plusieurs injustices en gardant secrètes les preuves justifiant le recours aux certificats de sécurité. Selon ces deux organismes, le maintien des certificats de sécurité n'est pas nécessaire pour protéger la sécurité nationale. La **Fédération Canado-Arabe** (<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1465>) demande elle aussi au Parlement de rejeter le projet de loi C-3. Selon l'organisme, la nouvelle mesure portant sur la mise en place de défenseurs est fortement inspirée du modèle de la Grande-Bretagne, modèle vivement critiqué par plusieurs instances. Un **groupe d'avocats canadiens** (<http://www.canada.com/components/print.aspx?id=c51ec402-833b-42f8-9b7c-c06de2273fc4&k=54460>), comprenant François Crépeau de l'Université de Montréal, s'oppose lui aussi à cette nouvelle mesure qui ne permettrait pas de fournir les garanties nécessaires en matière de protection des accusés. De plus, selon les avocats, la nouvelle loi serait quasi identique à l'ancienne qui avait été déclarée invalide par la Cour suprême du Canada.

2. Rapport annuel de Citoyenneté et Immigration Canada 2007

Citoyenneté et Immigration Canada vient de rendre public son rapport annuel pour l'année 2007 (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rapport-annuel2007/index.asp>). Il porte principalement sur les personnes sélectionnées comme résidents permanents ou résidents temporaires au cours de l'année 2006, en plus de passer en revue certains des principaux défis que doit relever le ministère, de fournir des statistiques et de présenter le *Plan d'immigration du Canada pour 2008*. **Citoyenneté et Immigration Canada** prévoit accueillir entre 240 000 et 265 000 nouveaux résidents permanents en 2008 et souhaite attirer un nombre record de candidats en province afin de répondre aux demandes accrues sur le plan régional. Enfin, une autre section du rapport porte sur le maintien de la tradition humanitaire et sur le rôle du Canada dans la protection internationale.

À QUÉBEC...

3. Conclusion de la consultation publique sur la planification des niveaux d'immigration

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles** a conclu (<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Octobre2007/11/c2904.html>) en octobre sa consultation publique sur la planification des niveaux d'immigration pour 2008-2010. Au total, plus de 65 mémoires ont été déposés auprès de la commission parlementaire, en plus de la centaine de personnes qui ont participé à la consultation en ligne. Parmi les participants ayant présenté un mémoire et ayant fait un choix parmi les cinq scénarios proposés (baisse, stabilisation, croissance légère/moyenne ou élevée de l'immigration), plus de 90 % ont privilégié une hausse de l'immigration. Ces participants ont toutefois rappelé l'importance de se doter des moyens nécessaires pour bien accueillir et bien intégrer les nouveaux arrivants. Plusieurs autres recommandations (<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/allocutions-recentes/allocution-20071011.html>) ont été formulées, comme la nécessité d'attirer plus d'immigrants en région et d'améliorer les capacités d'accueil et d'intégration de la Ville de Montréal.

4. Bilan du Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009

Le **gouvernement du Québec** a récemment dévoilé un bilan (http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_bilan-plan-action_annee3.pdf) de la troisième année de son *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009* (http://www.mess.gouv.qc.ca/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/ADMIN_plan-action-lutte-pauvrete.pdf). De manière générale, le gouvernement dresse un bilan positif de cette troisième année. Parmi les faits marquants, il note la mise en place de certaines mesures qui, bien que n'étant pas directement liées à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, contribuent néanmoins à l'atteinte des objectifs recherchés dans le plan d'action. Il s'agit notamment de la future *Politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination* dont les travaux de développement se poursuivront en 2007-2008. Le gouvernement note aussi dans son bilan que le nombre de nouvelles interventions des services publics d'emploi par des adultes nés à l'extérieur du Canada a augmenté de 10 % entre 2003 et 2007 et que plus de 1500 personnes ont pu, au cours de cette même période, bénéficier du *Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi* (PRIIME).

AILLEURS AU CANADA....

5. La Nouvelle-Écosse adopte un plan d'action visant à améliorer le processus de règlement des plaintes émises par des Autochtones en matière de droits de la personne

La **Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse** vient de rendre public un plan d'action visant à améliorer le processus de règlement des plaintes émises par des Autochtones en matière de discriminations et de droits de la personne. *Plan for Investigation and Resolution of Aboriginal Complaints* (<http://www.gov.ns.ca/humanrights/publications/NSHRC-AF-Framework.pdf>) fait suite à une commission en 2001 et qui avait démontré un manque de connaissance et de confiance de la part des communautés autochtones envers le processus de dépôt de plaintes à la Commission des

droits de la personne. Le Plan d'action, qui a été élaboré avec la collaboration étroite de diverses communautés autochtones de la province, a pour objectif d'améliorer la visibilité de la Commission dans les communautés autochtones, mais aussi auprès des Autochtones vivant hors-réserve. Le document dresse aussi le portrait du racisme et des discriminations dont sont victimes les Autochtones en Nouvelle-Écosse et propose une approche « autochtone » pour restaurer « l'équilibre et l'harmonie » entre les Autochtones et les non-Autochtones.

AILLEURS DANS LE MONDE...

6. France : Rapport sur l'égalité des chances et la diversité sociale dans l'enseignement supérieur

La **Commission des Affaires culturelles**, mise sur pied par le **Sénat**, vient de rendre public un rapport d'information portant sur la diversité sociale et l'égalité des chances les classes préparatoires aux grandes écoles (<http://www.senat.fr/rap/r06-441/r06-4411.pdf>). En France, deux voies permettent d'accéder aux cycles supérieurs : les « classes préparatoires » (la plus courante) et les « admissions parallèles ». Le constat émis est que « la diversité sociale des étudiants en classes préparatoires et dans les grandes écoles s'est dégradée ainsi que, concomitamment, celle des élites du pays que ces écoles contribuent en grande partie à former ». Par conséquent, le rapport soutient qu'il s'agit d'un système porteur de « discriminations de fait » causées notamment par des freins d'ordre socioculturels et psychologiques et des inégalités territoriales.

7. Grande-Bretagne : Rapport sur l'impact économique et fiscal de l'immigration

Le **Home Office** (Grande-Bretagne) vient de rendre public un rapport portant sur l'impact économique et fiscal de l'immigration. *The Economic and Fiscal Impact of Immigration* (<http://www.official-documents.gov.uk/document/cm72/7237/7237.pdf>) dresse d'abord un portrait quantitatif de l'immigration en Grande-Bretagne, puis analyse son impact sur les finances publiques, sur les indicateurs macroéconomiques (croissance économique, produit intérieur brut, productivité, etc.) et sur le marché du travail. Le rapport aborde aussi les politiques gouvernementales en matière d'immigration, la question de l'immigration illégale et de son impact sur l'économie, de même que les façons d'améliorer la collecte de données sur le sujet.

L'**Institute for Public Policy Research** (Grande-Bretagne) a par ailleurs publié un profil économique de l'immigration en Grande-Bretagne. *Britain's Immigrants : An Economic Profile* (<http://www.ippr.org.uk/members/download.asp?f=%2Fecomm%2Ffiles%2Fbritains%5Fmigrants%2Epdf>) a pour objectif de faire ressortir les caractéristiques économiques des immigrants et de montrer en quoi ils contribuent au développement du pays. Le rapport présente une série de données portant sur les caractéristiques socio-économiques de 25 groupes d'immigrants classés en fonction de leur pays d'origine et fait ressortir les grandes tendances des dernières décennies.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

8. Europe : Un rapport sur l'intégration des immigrants accorde une bonne note au Canada

Depuis 2005, un consortium de 25 organisations européennes (universitaires, centres de recherche, ONG et autres) coordonné par le **British Council** et le **Migration Policy Group** produit chaque année un index des politiques d'intégration des immigrants en Europe. Au total, plus de 140 indicateurs sont utilisés pour évaluer les politiques d'intégration des différents pays. L'index met l'accent sur les dimensions suivantes : l'accès au marché du travail, la réunification familiale, la participation politique, l'accès à la citoyenneté et l'anti-discrimination. Cette année, en plus des États membres de l'Union européenne qui le composent habituellement, le *Migration Integration Policy Index*

(<http://www.integrationindex.eu/multiversions/2712/FileName/MIPEX-2006-2007-final.pdf>) évalue aussi les politiques canadiennes d'intégration des immigrants. Selon les conclusions du rapport, le Canada se classerait au 5^e rang sur le total des 28 pays évalués. Le Canada aurait obtenu de bons résultats en ce qui concerne son programme de réunification familiale et de ses mesures visant à lutter contre la discrimination.

9. Entrée en vigueur de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains

À la suite de la ratification par la Chypre en octobre dernier, (<https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1200947&Site=DC&BackColorInternet=DBDCF2&BackColorIntranet=FDC864&BackColorLogged=FDC864>), la *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains*

(<http://conventions.coe.int/Treaty/FR/Treaties/Word/197.doc>) pourra entrer en vigueur le 1^{er} février 2008. En effet, 10 États européens se sont maintenant engagés à respecter et à protéger les droits des victimes de la traite. Cette convention est un traité global axé essentiellement sur la protection des victimes de la traite et la protection de leurs droits. Elle s'applique à toutes les formes de traite, quelles que soient les victimes et les formes d'exploitation. Parmi les principales caractéristiques de la convention, on note la possibilité de délivrer un permis de séjour aux victimes et la possibilité de sanctionner pénalement les « clients ».

Amnistie internationale (<http://www.amnistie.ca/content/view/10974/107/>) estime qu'une étape importante a été franchie en matière de protection des victimes de la traite des êtres humains et appelle les 37 autres États membres du **Conseil de l'Europe** à ratifier la convention et à mettre en œuvre ses dispositions.

10. L'ONU demande un ferme engagement de la France pour promouvoir la non-discrimination

L'**Experte indépendante des Nations Unies sur les minorités** a récemment demandé un ferme engagement de la France pour promouvoir la non-discrimination et la diversité (<http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/84CDA2C4EC0A3B00C12573670045C20A?opendocument>). Au cours de sa récente visite en France, l'experte a constaté que « les membres de communautés minoritaires en France font l'objet d'une grave discrimination » et a demandé au gouvernement français de mettre en place des politiques de lutte contre la discrimination, ainsi que des politiques « vigoureuses » d'action positive. Selon elle, « le racisme est vivant, pernicieux et cible clairement les minorités visibles issues de l'immigration qui sont pour la plupart des citoyens français ».

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONALES...

11. La population mondiale est favorable à la globalisation économique, mais craint l'immigration

Le **Pew Global Attitude Project** vient de rendre public les résultats d'un vaste sondage portant sur les attitudes de la population mondiale à l'égard de la globalisation économique et de l'immigration. *World Public Welcome Global Trade – But Not Immigration* (<http://pewglobal.org/reports/pdf/258.pdf>) montre que si les gens voient d'un oeil positif la globalisation économique, ils voient toutefois d'un autre oeil l'intensification de l'immigration. Au sein des 47 pays qui ont été sondés, la grande majorité de la population croit que les échanges économiques internationaux sont bénéfiques aux économies nationales, alors que des inquiétudes relatives à l'immigration internationale sont largement partagées. En effet, dans la majorité des pays sondés, les gens craignent de perdre leur culture traditionnelle et leur identité nationale en raison de l'intensification de l'immigration internationale.

12. Communautés musulmanes en Europe: recommandations pour l'établissement d'un dialogue constructif

Le **Migration Policy Institute** vient de publier une étude qui vise à favoriser le dialogue entre les gouvernements et les communautés musulmanes dans les pays européens. *Integrating Islam: A New Chapter in "Church-State" Relations* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/LaurenceIslamicDialogue100407.pdf>) met surtout l'accent sur les enjeux liés à la pratique religieuse et l'intégration des communautés musulmanes en Europe. Le rapport recommande notamment la mise en place de « conseils interreligieux » qui permettraient de régler les problèmes qui surviennent lorsque la pratique religieuse entre en conflit avec certaines politiques publiques. Selon le rapport, les gouvernements européens ont la responsabilité d'assurer le respect des libertés religieuses et de permettre aux communautés musulmanes de faire entendre leur voix.

13. États-Unis: Impacts du durcissement des politiques d'immigration sur les enfants dont les parents sont en situation illégale

Le **National Council of la Raza** et le **Urban Institute** (États-Unis) ont récemment publié le rapport *Paying the Price : The Impact of Immigration Raids on Americas's Children* (http://www.nclr.org/files/49166_file_PayingthePrice_errata_FNL.pdf) qui porte sur les impacts de la mise en application des lois et règlements en matière d'immigration illégale par le biais d'interventions dans les milieux de travail susceptibles d'embaucher des immigrants illégaux. Selon le rapport, plus de cinq millions d'enfants américains ont au moins un parent qui est en situation illégale aux États-Unis. Les résultats du rapport montrent qu'un nombre significatif d'enfants ont été retirés de leur milieu familial à la suite de l'arrestation de leurs parents dans le cadre d'opérations visant à appliquer plus sévèrement la réglementation à l'égard des immigrants illégaux. Le rapport discute des impacts immédiats et des impacts à long terme de ces mesures sur le bien être psychologique, éducationnel, économique et social des enfants d'immigrants illégaux.

14. Rapport sur les réfugiés palestiniens au Liban

Amnistie internationale vient de publier le rapport *L'exil et la souffrance : les réfugiés palestiniens au Liban* (<http://web.amnesty.org/library/print/FRAMDE180102007>) qui porte sur la situation des 300 000 réfugiés palestiniens dans ce pays. Selon le rapport, ces réfugiés palestiniens se retrouvent dans une situation de citoyens de seconde zone. L'organisme reconnaît que les autorités libanaises ont accompli de grands efforts pour améliorer leur situation mais demande que soient mises en place des mesures concrètes pour mettre fin à leur marginalisation, comme l'abrogation des lois discriminatoires et le respect de leurs droits fondamentaux. **Amnistie internationale** demande aussi à la communauté internationale de fournir une aide technique et financière au Liban afin qu'il puisse assumer ses responsabilités à l'égard de ces réfugiés palestiniens.

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:

criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318